

# Bien démarrer la gestion 2006 : 7 points clés pour les gestionnaires publics

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, tous les services de l'État passent en mode LOLF. Pour vous assurer que vous êtes prêt pour ce nouveau départ, voici quelques points clés à vérifier. Ils concernent principalement les responsables de budgets opérationnels de programme (BOP) et les responsables d'unités opérationnelles (UO).

## 1. Votre rôle dans la nouvelle chaîne de responsabilité

- Connaissez-vous le positionnement de votre service dans la nouvelle cartographie de la gestion publique (programme/BOP/UO) ?
  - Votre service correspond-il à un ou plusieurs budgets opérationnels de programme ? Est-il une unité opérationnelle ?
- Avez-vous la délégation de signature nécessaire pour la mise en œuvre de vos activités en 2006 ?

## 2. Le périmètre de votre BOP ou de votre UO

- Connaissez-vous le périmètre de votre BOP ?
- Savez-vous comment positionner vos activités dans la nomenclature budgétaire 2006 :
  - par destination : action/sous-action ;
  - par nature de dépense : titre.
- Disposez-vous des orientations nécessaires pour assurer la cohérence entre moyens humains et activités, notamment si vous êtes responsable de plusieurs BOP ?

## 3. Les règles de gestion

- Connaissez-vous les règles de gestion de votre programme et de votre BOP ?
  - Avez-vous reçu la charte de gestion de votre programme (définissant par exemple le positionnement de la fongibilité asymétrique) ?
  - Avez-vous connaissance des axes prioritaires définis par votre responsable de programme ?

## 4. La formation de vos équipes

- Vos équipes sont-elles suffisamment formées pour ce passage en mode LOLF ?
  - Ont-elles intégré les enjeux de la réforme (démarche de performance, responsabilisation, transparence...) ?
  - Sont-elles formées aux nouveaux modes de gestion ?
  - Maîtrisent-elles les outils pour une bonne gestion 2006 (notamment les systèmes d'information) ?

## 5. Le démarrage de la gestion 2006

- Avez-vous notifié à vos correspondants dans les services liaison-rémunérations (SLR) tous les mouvements de réimputation des dossiers pour la paie des agents ?
- Avez-vous établi et fait valider la liste des dépenses relevant des opérations prioritaires et urgentes (OPU) à payer en début d'année ?
- Avez-vous préparé les modalités de passage des engagements et des opérations d'investissement de la gestion 2005 à 2006 ?

## 6. Vos premières opérations en 2006

- Êtes-vous prêts pour la bascule des opérations « en mode LOLF » ?
  - Avez-vous identifié les opérations menées en 2005 que vous allez continuer en 2006 ?
  - Avez-vous identifié les nouvelles opérations que vous allez conduire en début de gestion ?

## 7. Le pilotage de votre schéma d'emplois et de la masse salariale

- Si votre BOP inclut les moyens en personnel, êtes-vous en mesure de suivre l'évolution de votre schéma d'emplois et de votre masse salariale ?
  - Avez-vous les compétences au sein de vos équipes ?
  - Avez-vous les outils pour le pilotage ?
- Avez-vous les capacités de faire évoluer votre schéma d'emplois en matière de profil et de compétences ?

## 8. La déclinaison de la performance

- Avez-vous les informations suffisantes sur la déclinaison de la performance de votre programme ?
  - Connaissez-vous les objectifs et indicateurs de votre programme et de votre BOP ?
  - Connaissez-vous les valeurs cibles à atteindre en 2006 pour votre périmètre ?
- Êtes-vous en mesure de suivre et d'évaluer votre démarche de performance ?
- Avez-vous identifié les leviers qui vous permettront d'atteindre vos objectifs ?

### Vous avez un doute à propos de l'une de ces questions...

N'attendez pas le dernier moment pour faire le point avec votre responsable de programme ou le chef de projet LOLF au sein de votre ministère.

N'hésitez pas à vous rendre sur Extralolf :

<https://www.extralolf.minefi.gouv.fr> (identifiant : rb / mot de passe : lolf)

Vous y trouverez notamment :

- la cartographie des BOP ;
- les projets annuels de performances ;
- les guides pratiques :
  - guide pratique de la déclinaison des programmes ;
  - vade-mecum pour la gestion budgétaire en palier 2006 dans les services déconcentrés ;
  - guide pratique du pilotage de la masse salariale ;
  - guide des dépenses de personnel ;
  - guide pratique LOLF-PAYE 2006.

Vous pouvez également vous rendre sur le portail des systèmes d'information financière :

- Minéfi : <http://accord> (ou à partir de Magellan, rubrique Dépenses publiques)
- Autres ministères : <http://accord.finances.ader.gouv.fr>